



Les membres du CIO en séance.

LE RAPPORT DES COMMISSIONS

Académie Internationale Olympique

Bonne année pour l'AIO, qui, de mai à septembre 1987, à accueilli 1200 personnes et seize manifestations, dont onze d'ordre international, des séminaires d'académies nationales, un forum des jeunes organisé à l'occasion de la VII^e Conférence européenne d'athlétisme et un symposium consacré à la biomécanique sportive. Il s'avère que trop souvent les stagiaires sont peu ou mal informés des thèmes olympiques et du champ traité par l'Académie. De plus, les contingents africains et asiatiques sont fréquemment sous représentés, d'où la nécessité d'envisager une subvention accrue de Solidarité qui viendrait prendre en charge le coût des transports. La présence de dix membres du CIO, au cours de l'été dernier, a suscité un intérêt marqué de la part des participants et il serait intéressant de poursuivre cette expérience en la développant l'an pro-

chain. Le thème choisi pour la 28^e Session est une comparaison entre l'Olympisme au début et à la fin du XX^e siècle; l'Olympisme contemporain confronté à son histoire. Un programme riche en ouverture, nous y reviendrons au cours du printemps.

Athlètes

Au cours des deux semaines qu'ont duré les jeux à Calgary, la commission des athlètes, qui disposait d'un bureau au village, s'est mise à l'écoute des participants et a diffusé des informations sur ses activités. Consciente d'être la voix des athlètes au sein du CIO, elle a soulevé la discussion générale sur l'ensemble des sujets qui concernent le mouvement sportif d'élite. Profitant des colonnes du journal du village, ils ont proposé leur propre opinion comme source de réflexion et de réaction. Peter Montgomery, par

exemple, a abordé la question des pourvoyeurs de drogue dans un article que nous reproduirons le mois prochain. Deux conférences, organisées au cours de la deuxième semaine des Jeux, ont permis aux athlètes d'exprimer leurs propres idées et d'exposer leurs expériences. Des échanges de vues qui ont reçu le meilleur accueil; de même que la distribution de la brochure spécialement consacrée au travail de la commission. Une occasion de populariser ses objectifs et d'accroître son influence.



La commission des athlètes était à pied d'oeuvre.

MM. Ken Read et Vladislav Tretyak présenteront une évaluation de cette expérience qui aura son utilité en vue de l'action à mener à Séoul. D'ores et déjà, la commission est très satisfaite de la coopération du SLOOC, qui a nommé M. Kang-Soon Shin comme agent de liaison. Par ailleurs, les représentants de la commission qui ont participé aux travaux de la dernière session de l'AIO ont été très impressionnés par le travail que celle-ci réalise et, enfin, Vladislav Tretyak s'est intéressé dans un rapport très documenté à la reconversion des athlètes, leur orientation professionnelle et l'assistance que ceux-ci nécessitent dans ces périodes cruciales. Un groupe de travail va considérer l'aide que fournissent les CNO à ce sujet et compilera ses résultats dans un rapport qui fera l'objet d'une communication lors du congrès de 1990. La prochaine réunion aura lieu, comme chaque année en décembre, mais à Vienne cette fois, au cours de la rencontre CNO et commission exécutive. Une réunion conjointe avec la commission exécutive est également prévue.

Culturelle

Dans son rapport, M. Pedro Ramírez Vázquez a fait plusieurs propositions qui synthétisent les recherches et la réflexion des membres de la commission qu'il préside. Saluant la qualité du Festival olympique des arts, il a mis en avant la participation des jeunes par le biais des dessins sur le thème «Images d'hiver» qui montrent avec naturel et finesse l'enthousiasme des enfants pour les sports d'hiver. M. Vázquez, pour qui le festival artistique doit être ouvert à tous les pays pratiquant les sports d'hiver, a salué l'initiative de l'office de radio et de télévision de Sarajevo qui veut réunir périodiquement les groupes musicaux des pays organisateurs des Jeux d'hiver. Une réunion qui, selon M. Vázquez, pourrait avoir lieu tous les quatre ans, au cours des Jeux d'hiver et des Jeux d'été dans le village olympique.

Finances

La proposition de budget 1988, soumise par la commission des finances, a été acceptée par la commission exécutive en décembre dernier. Cette proposition qui fixe l'exercice à FS 19 985 000.— est en augmentation de 3,9 % par rapport à l'année précédente. Malgré l'accroissement du nombre des tâches à accomplir, les dépenses de fonctionnement du CIO ont été maintenues au même niveau durant les quatre années de l'Olympiade.

Juridique et révision de la «Charte»

A l'issue de la 92^e Session, le document de travail de la «Charte» a été envoyé à tous les membres du CIO, lesquels, en retour, ont proposé quelques modifications dans la formulation des règles et posé des questions d'ordre pratique qui pourraient surgir à l'occasion des Jeux dans l'avenir. L'ensemble de ces points sera étudié.

Médicale

La commission s'est réunie à trois reprises depuis la 92^e Session, en septembre, octobre et novembre 1987, abordant les questions de dopage et de biochimie du sport, biochimie et physiologie ainsi que la coordination avec les CNO. Le nombre des laboratoires accrédités par le CIO pour le contrôle du dopage ne cesse d'augmenter. Ils sont actuellement vingt et un parmi lesquels ceux des deux villes olympiques, Calgary et Séoul.



La commission médicale.

D'autres comme ceux de São Paulo (BRA), Costa Rica (CRC), La Havane (CUB), Varsovie (POL), Porto Rico, New Jersey, PDLA et Vanderbilt (USA) ont déposé leur demande. Ceux d'Oslo (NOR) et de Breda (HOL) passeront leurs tests prochainement. La création de laboratoires à Athènes (GRE), Beijing (CHN) et Budapest (HUN) est encouragée. Ces laboratoires disposeront bientôt d'un code éthique qui leur fournira les principes d'une «bonne pratique».

Où en sont les projets d'études biomécaniques? Ils ont été mis en œuvre à Calgary comme prévu et dans d'excellentes conditions dues au professeur Benno Nigg de l'université de Calgary. Les études porteront sur le ski de fond, le saut à skis, le biathlon, le bobsleigh et le patinage de vitesse. Les projets de tournage proposés pour les Jeux à Séoul ont été approuvés par les FI. La firme Eastman Kodak a accepté de prêter ses services et de fournir les films. La société Redlake fournira des caméras à grande vitesse. La plateforme dynamométrique pour l'expérience menée en saut à skis à Calgary a été fournie par AMTI.

La commission met tous ses espoirs dans la collaboration des CNO pour la promotion du «Livre olympique de médecine sportive» dans leur pays. Le soutien actif des organisations sportives nationales est indispensable à la réussite du projet (voir page 133, la présentation de ce livre).

Le premier congrès international scientifique aura lieu en 1989. La division de science sportive de l'USOC a déjà offert d'en assumer l'organisation au centre d'entraînement de Colorado Springs. Le manuel de médecine sportive destiné aux experts chargés d'animer les stages de Solidarité sera revu par les Drs Kenneth Fitch et Roger Jackson. Enfin, un nouvel organisme pourrait bientôt voir le jour, composé de représentants du CIO, des FI et des CNO; il serait chargé des contrôles du dopage au cours des entraînements.

Préparation du XII^e Congrès

Le règlement du congrès a subi plusieurs modifications depuis la session à Istanbul. Tenant compte des commentaires des membres du CIO, de ceux des FI et des CNO, une formule plus ouverte a été adoptée afin d'en rendre les travaux plus efficaces.

Programme

Le programme olympique des XVI^{es} Jeux d'hiver sera adopté au cours de la 94^e Session à Séoul avec une attention particulière pour les sports de démonstration dans la perspective de leur admission définitive. La liste des épreuves devrait également faire l'objet d'une décision à Séoul.

Pour les Jeux en septembre, la commission a accepté les changements suivants: natation, le nombre maximum d'engagements par sexe et par CNO est fixé à 30; aviron, la distance de l'épreuve féminine est portée à 2000m, conformément aux règles techniques de la FISA; boxe, le nombre maximum de participants dans la catégorie des superlourds peut passer de 12 à 20 dans la mesure où l'AIBA peut garantir leur niveau olympique; tennis, les 16 participantes qualifiées au tournoi double pourront être admises au tournoi simple pour autant que cela n'augmente pas le nombre de participants; baseball, la demande du SLOOC et de l'IBA d'organiser un tournoi de démonstration avec 8 équipes a été acceptée exceptionnellement; en ce qui concerne le hockey sur glace, le nombre de joueurs par équipe est passé de 22 à 23, selon les règles de l'IIHF.

La commission s'est intéressée au futur programme olympique. Tout en soulignant dans son rapport que la reconnaissance olympique ne signifie nullement l'admission au programme, la commission admet que davantage de fédérations devraient être reconnues par le CIO, pour autant qu'elles répondent aux conditions requises. En revanche, l'admission de sport au programme devrait être soumise à des critères plus stricts. Il en va de même pour les nouvelles épreuves, dont le niveau d'admission doit être élevé. Les épreuves ayant perdu de leur popularité ou ne répondant plus aux conditions requises doivent être supprimées. Il est regrettable que les recommandations concernant la réduction du nombre des participants n'aient pas eu d'effet sensible. La participation des femmes, quand elle reflète l'activité sportive féminine dans le monde, doit être encouragée.

D'accord avec les CNO et les FI, la commission recommande un meilleur équilibre entre les sports d'équipe et les sports individuels, ainsi qu'entre la participation des hommes et des femmes. De même, elle considère qu'un programme stable, institué sur huit ans, donne aux CNO les meilleures chances de préparer leurs athlètes.

Dans le but de promouvoir la pratique sportive, en particulier sur les continents africain, asiatique et en Amérique latine, la commission suggère la création d'un comité de coordination avec Solidarité qui étudierait quels sports nécessitent d'être encouragés dans certains pays, avec une attention particulière pour la pratique féminine.

Dans la perspective du congrès, la commission prépare une analyse reprenant toutes ses considérations sur l'avenir du programme des Jeux. Le concept final de ce programme, une fois approuvé par le CIO, sera envoyé aux CNO et aux FI.



Le centre de presse à Calgary.

Presse

La quasi-totalité des membres de cette commission était présente à Calgary. En collaboration avec M^{lle} Michèle Verdier, directeur de l'information du CIO, elle a veillé au bon fonctionnement du système médias et pris des contacts avec les agences internationales, la firme Kodak et le SLOOC, afin de tirer les meilleurs enseignements en vue des Jeux à Séoul où le SLOOC a d'ailleurs accompli un travail considérable depuis les Jeux Asiatiques.

Le groupe de travail sur la coordination des médias chargé par le Président du CIO de résoudre les problèmes communs à tous les moyens de communication a réuni pour la première fois les représentants de chacune des commissions chargée d'un média.

Radio et télévision

Le rapport présenté par Sir Lance Cross, président, fait état de la première rencontre en sep-

tembre dernier, en tant que commission conjointe officielle, des commissions de radio et télévision. A cette occasion, le Président du CIO a rappelé toute l'importance de cette commission, non seulement du fait que la majeure partie des revenus du CIO provient de la télévision, mais aussi parce que la promotion du mouvement par ce média est irremplaçable. Un débat approfondi a permis de faire le tour des questions en suspens à Calgary et à Séoul, et qui, pour certaines, ont aujourd'hui trouvé une réponse appropriée.

Un manuel technique reprenant les aspects logistiques de la radiodiffusion sera préparé pour servir de guide dans la planification et l'organisation de la couverture des Jeux, à l'intention des pays africains, dont la radio est le principal média.

Sport pour tous

La commission est largement revenue sur le succès de la course olympique organisée pour la première fois en juin dernier. Un groupe de travail comptant des membres de la commission, du département sportif, le directeur des relations avec les CNO, de Solidarité et des représentants de la Fédération mondiale de l'industrie des articles sportifs (WFSGI), va établir des directives précises pour aider les CNO dans la préparation de cette course qui est appelée à devenir un événement olympique annuel.

Le groupe de travail qui coordonne les travaux réalisés entre les réunions annuelles a établi des règles précises concernant le patronage par le CIO des manifestations nationales de sport pour tous. Une brochure préparée avec le concours de Solidarité sera mise à la disposition des CNO.

Solidarité olympique

La publication du rapport 1987 des activités de Solidarité étant annoncée prochainement, M. Anselmo López n'a fait qu'une brève description des activités de Solidarité dont il est le directeur. Néanmoins, il a tenu à souligner que, d'une manière ou d'une autre, tous les CNO ont reçu une aide de Solidarité; deux cent trente-huit stages techniques se sont déroulés en 1987 sur tous les continents et dans le cadre des vingt-cinq FI. Le programme de développement et de coordination avec les FI et la commission médi-

cale s'est amplifié. En outre, pour la première fois, Solidarité a collaboré avec la commission de Sport pour tous pour l'organisation de la course de la Journée olympique. M. López a ensuite consacré l'essentiel de son rapport à l'un des projets les plus importants entrepris dans l'intérêt du sport : l'École itinérante d'administration, dont un premier bilan sera présenté par Marie-Hélène Roukhadzé le mois prochain, est destinée à l'amélioration de la préparation des dirigeants et de toute personne active au sein des organisations sportives de base. Solidarité a déjà enregistré des résultats positifs. Les réactions des CNO ayant bénéficié des stages prodigués par cette école sont généralement positives. Au vu des résultats, le nombre de ces stages augmentera au cours de l'année 1988.

Musée olympique

Le musée, qui fêtait en juin dernier ses cinq ans d'existence, continue d'accumuler des expériences qui lui seront utiles dans le cadre de l'ex-

ploitation du futur établissement, malgré l'étroitesse des locaux qu'il occupe actuellement. Le nombre toujours en augmentation des visiteurs marque le succès de cette initiative du Président Samaranch. Présent à Calgary avec son exposition itinérante sur les Jeux Olympiques d'hiver et une sélection de dessins d'enfants, le musée était à l'œuvre sur place avec toute l'équipe, son directeur, M. Jean-François Pahud, en tête, pour récolter le maximum d'informations, de documents, de photographies, d'autographes de champions et autres souvenirs qui viendront augmenter les collections.

Le centre de documentation qui fait partie du musée comptera une section plans, photographies et textes témoins de la progression de l'architecture liée à l'architecture. Enfin, MM. Pahud et Vázquez lancent un appel pour l'enrichissement des collections, soit sous forme de dons, soit sous forme de prêts qui viendraient s'inscrire dans le cadre d'expositions temporaires.

Tribunal arbitral du sport

Le TAS, depuis son installation en 1987, suscite beaucoup d'intérêt. Il a été saisi de deux nouvelles procédures contentieuses dont l'une d'entre elles, il faut le noter, avait déjà été introduite devant les tribunaux ordinaires. Plusieurs demandes d'avis consultatifs ont été également adressées au TAS par différents organismes ou fédérations. Et celui-ci est sur le point de remettre un rapport sur un important problème divisant deux Fédérations Internationales qui prétendent l'une et l'autre au monopole de la représentation d'un sport. Dans le cadre de la lutte antidopage, M^e Schwaar, le secrétaire général, qui est membre d'une commission chargée d'étudier l'harmonisation de la procédure et des sanctions contre le dopage, va rédiger une recommandation pour l'introduction dans les statuts de chaque FI d'un recours à l'arbitrage en cas de conflit.

Modification des Règles de la «Charte»

L'alinéa 4 de la Règle 18 a été modifié. Il s'énonce dorénavant comme suit: «Les résolutions, sous réserve des dispositions de la Règle 22, sont adoptées à la majorité absolue des suffrages exprimés. Les bulletins nuls et les abstentions (partie modifiée) ne sont pas pris en considération pour le calcul de la majorité requise. Chaque membre présent dispose d'une voix. Le vote par procuration n'est pas admis. Le vote a lieu au scrutin secret si le président de séance en décide ainsi, ou sur une requête d'un membre présent. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.»

Suppression de la Règle 28 (voir p. 86).

